

RECRUTE

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION HABITAT ET FONCIER Poste permanent - Contractuel ou titulaire de la fonction publique

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

CONTEXTE

La collectivité a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec son volet habitat début 2020 dans un contexte de fortes tensions sur le marché du foncier et de l'immobilier. Au sein du service aménagement et sous l'autorité de son responsable, vous devrez piloter, coordonner et garantir la mise en œuvre de la politique habitat et de la stratégie foncière du territoire.

ACTIVITES / TACHES PRINCIPALES

- ✓ Accompagner les élus dans la définition de la stratégie foncière de la CCMV et la mettre en œuvre
- ✓ Offrir une expertise aux communes dans la définition et la mise œuvre de leurs projets de construction
- ✓ Sécuriser et fiabiliser les procédures de préemption en lien avec l'Etablissement public foncier local du Dauphiné
- ✓ Mettre en œuvre les actions du volet Habitat du PLUi-H
- ✓ Suivre les projets de réhabilitation du parc de logement sociaux privé et public et l'attribution des logements sociaux
- ✓ Et plus globalement, piloter un plan d'actions à même de livrer un maximum de logements abordables
- ✓ Qualifier l'offre et les besoins pour optimiser la politique de l'habitat
- ✓ Animer les comités locaux de l'habitat et créer un réseau des acteurs locaux

FORMATION

- ✓ Formation souhaitée : Bac + 3 ou 5 dans le domaine de l'urbanisme et/ou de l'aménagement.
- ✓ Expérience(s) professionnelle(s) fortement souhaitée(s) dans l'habitat et le foncier

QUALITES REQUISES

- ✓ Sens du service public et discrétion
- ✓ Rigueur et capacités d'organisation

- ✓ Autonomie relationnel et force de propositions
- ✓ Aisance relationnelle (élus, partenaires, usagers, agents)

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Poste à temps complet : 37 heures hebdomadaires travaillées et 12 jours de RTT/an.
- ✓ Ouvert aux fonctionnaires de catégorie A (attaché ou ingénieur) ou aux fonctionnaires de catégorie B (avec expérience – rédacteur ou technicien) avec expérience et aux contractuels

REMUNERATION ET AVANTAGES

- ✓ Régime statutaire et indemnitaire en vigueur dans la collectivité
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation à la prévoyance et/ou mutuelle

POSTE A POURVOIR

A partir du 1er décembre 2022

Entretien avec le jury de recrutement prévu la première quinzaine d'octobre

DEPOT DE CANDIDATURE

Adresser votre lettre de motivation et votre CV **avant le 21 septembre 2022** à
Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

ou par mail à : recrutement.ccmv@vercors.org

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter severine.grouillet@vercors.org